



MN/SC

## LETTRE OUVERTE

### À CEUX QUI DÉTRUISENT LE SYSTÈME DE DISTRIBUTION DE LA PRESSE ET À CEUX QUI DEVRAIENT LA DÉFENDRE

Depuis plusieurs décennies, le système coopératif de distribution de la presse en France est l'objet d'attaques de la part de tous ceux qui veulent voir disparaître l'égalité de traitement et la mutualisation des coûts.

Ces dernières années, aux NMPP alors, de véritables offensives ont été menées dans ce sens avec des restructurations, des fermetures de centres, des suppressions de plusieurs centaines d'emplois.

Face aux buts annoncés par les destructeurs — direction générale des NMPP et certains éditeurs — les résultats ont été inexistants : la presse ne se vend pas mieux, les diffuseurs sont toujours aussi mal rémunérés. Quant aux nouveaux salariés de la distribution qui ont remplacé ceux que les plans sociaux ont éliminés, ils sont soumis à des conditions de travail dégradées et survivent avec des salaires de misère.

Les États généraux de la presse lancés en octobre 2008 par le Président de la République n'ont pas contribué à renforcer le système et les valeurs démocratiques qu'il porte. Sa démarche visait en premier lieu à aider individuellement les éditeurs.

C'est une réflexion sur les structures communes à la profession qu'il aurait fallu mener et ne pas pratiquer ce qui ressemble à du clientélisme.

De même que pour l'impression et l'industrie en général, les États généraux de la presse ont été un encouragement à casser la solidarité, les statuts sociaux et les règles collectives.

En cette période électorale de bilans et de propositions pour l'avenir, le SGLCE, fort de sa longue expérience dans le domaine de la distribution de la presse, de ses luttes et de ses contributions, intervient dans le débat.

Une alternative est possible et indispensable. Elle doit être opposée à la casse d'un système égalitaire qui fut un véritable service public de la distribution de la presse.

Il est nécessaire, pour conserver un avenir à la presse, de revenir aux fondamentaux mis en évidence à la Libération, notamment dans le cadre d'une réforme des aides à la presse.

Les choix, essentiels quant à l'avenir du système et de nombreux titres, seront pour une part entre les mains des politiques élus en 2012 et des éditeurs.

Soit ils considèrent que la presse, de par son contenu, n'est pas une marchandise et doit être aidée par un ensemble de dispositions particulières ; soit elle est une marchandise et ne doit, à notre sens, bénéficier d'aucune aide publique ni de mesure dérogatoire. Les adeptes du libéralisme de tout crin doivent assumer leurs décisions.

Pour ce qui concerne le SGLCE, l'aide publique est aujourd'hui indispensable pour permettre à la presse, dans une période difficile, de pouvoir rencontrer son lectorat. La mission de distribution doit être confiée à une entreprise unique, régie selon des principes coopératifs sous l'autorité du Conseil supérieur des Messageries, fusionnant MLP et Presstalis.

Une convention collective nationale devra couvrir socialement tous les salariés de la filière, ceux des sites de groupage (niveau I) comme ceux des dépositaires. Le portage devra être intégré à cette entreprise de service public. La situation des diffuseurs devra être reconsidérée pour améliorer leur rémunération, leurs conditions de travailleurs ainsi que leur implantation.

Il faut stopper les opérations de destruction d'un système performant et utiliser les aides publiques à bon escient : le pluralisme et le progrès social.

Si ces prochaines semaines, les éditeurs et les responsables politiques auront leurs responsabilités à prendre, le SGLCE n'entend pas, avec l'ensemble des salariés, rester spectateur. Il continuera, avec toute son énergie, à militer pour la mise en œuvre des valeurs progressistes, pour que la presse et les avancées sociales fassent cause commune.

Paris, le 12 mars 2012